

Conseil Consultatif de Quartier

GROS CAILLOU

Mercredi 26 avril 2017

Madame Marguerite CHEVREUL

Nombre de personnes présentes : 25.

Ouverture de la séance par Monsieur Olivier Le QUÉRÉ, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, présidée par Marguerite CHEVREUL, conseiller d'arrondissement, déléguée à la solidarité et aux relations avec les communautés religieuses, référent pour le quartier Gros Caillou.

1. Le Champ de Mars et la sécurisation de la Tour Eiffel

- **M. Jean LAUSSUCQ, directeur de cabinet de Mme Rachida DATI, explique que le projet de sécurisation de la Tour Eiffel a été décidé de manière bilatérale par la ville de Paris et la société de gestion de la Tour Eiffel, sans association de la mairie d'arrondissement, qui a protesté contre ce manque de concertation, et regrette que ce projet ne prenne pas en compte toute la perspective du site du Champ de Mars.**
- **Le maire du VIIème ne s'oppose bien évidemment pas au principe d'un renforcement de la sécurité du monument, au bénéfice des riverains et des visiteurs, mais elle conteste, la manière dont cette sécurisation de la Tour Eiffel s'opère : elle aurait pu s'inscrire dans un schéma directeur du site du Champ de Mars et regrette cette occasion manquée.**
- **Le maire du VIIe fait de l'information des habitants une priorité.** Une première réunion publique d'information, organisée le 18 avril dernier à la mairie du VIIème, a rassemblé près de 90 personnes : Mme Dati avait demandé à la Ville de Paris et à la SETE de venir expliquer leur démarche et les modalités du projet. **M. René-François BERNARD est chargé auprès de la maire du VIIème du suivi du dossier.**
- **M. Jean LAUSSUCQ indique que la brigade touristique fonctionne désormais ; elle comporte un effectif d'une trentaine de policiers, sous la responsabilité du commissariat du VIIème. Son action s'étend du Trocadéro à la place Jacques Rueff.**
- ↳ **Le conseil d'arrondissement du VIIème a émis le 25 avril dernier un vœu pour que l'intervention de la brigade soit étendue à l'ensemble du Champ de Mars. Mme le Maire a écrit dans ce sens au préfet de police.**

2. Information sur l'ePrix du 20 mai

Le tracé de ce grand prix de formule électrique se déroulera pour la deuxième année consécutive exclusivement dans le 7ème arrondissement autour de l'Hôtel des Invalides, le 20 mai 2017.

Toutes les informations sur cet événement sportif sont diffusées sur le site web www.paris-eprix.com ainsi que par **l'envoi postal d'un avis aux riverains distribué à 15 000 exemplaires.**

A la demande de madame le Maire, les organisateurs ont **apporté des améliorations en faveur des riverains** du 7^e.

- **Optimisation des limitations de stationnement**

- ↳ **Les limitations de stationnement (pour la mise en place du circuit) seront effectuées progressivement.** Des zones de stationnement seront maintenues devant quelques commerces pour qu'ils puissent accueillir leur clientèle.

- **Gratuité de l'évènement + visibilité de la course de formule électrique**

- ↳ **L'accès à la manifestation est entièrement gratuit**, y compris le long du circuit et **les bâches publicitaires le long du parcours ont été retirées.**

- ↳ Le village de l'évènement a été agrandi et offrira de nombreuses animations.

- **Madame DATI a obtenu que les habitants du 7e soient mieux associés à cet évènement sportif**

- ↳ **Un espace privatif, place Salvador Allende, accueillera 500 habitants du 7^e.** L'emplacement offrira une **très grande visibilité du circuit.**

- ↳ La veille de l'ePrix, **300 élèves du 7e visiteront l'eVillage**, des stands, **et rencontreront des pilotes.**

- ↳ **5 enfants du 7^e assisteront, le 10 juin 2017, à l'ePrix de Berlin.** Lors de ce voyage à Berlin, chaque enfant sera accompagné d'un de ses parents.

3. Communication autour de la maison des associations du 7ème

- M. Christophe POISSON, adjoint au maire du VIIème, délégué aux associations et à la jeunesse, communique les dernières informations sur l'évolution de cette question.

- La situation juridique et financière de la maison des associations est complexe : le bailleur social « PARIS HABITAT » est propriétaire des locaux et perçoit, pour l'occupation de ces locaux par la Maison des associations du VIIème, un versement qui comprend non seulement un loyer mais aussi un amortissement des travaux effectués sur l'immeuble au moment de l'installation de la MDA.

- **Des négociations sont en cours entre le maire du VIIème, la ville de Paris et Paris Habitat.** Faute d'aboutir positivement, elles conduiraient à la saisine de la Cour des Comptes.

M. Marc LAROCK, conseiller d'arrondissement élu de l'opposition s'associe à la démarche de la maire du VIIème.

4. Le renouvellement des collèges des conseils de quartier

Lors du conseil d'arrondissement du 23 mai 2017, il sera procédé au renouvellement des collèges ("habitants" et "associations") des conseils de quartier pour une durée de mandat de 3 ans.

- ↳ Les habitants et associations sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie du VIIème, jusqu'au 15 mai 2017, pour figurer sur les listes des candidats qui seront tirés au sort. Les candidatures peuvent se faire notamment par courriel sur CABMA07-cabinet@paris.fr.

5. Information sur la « No Finish line » du 10 au 14 mai 2017

Forte de son succès, la *No Finish Line Paris*, événement, solidaire, familial et sportif revient pour la 3^e édition consécutive sur le Champ de Mars, du 10 au 14 mai 2017.

Le concept :

- ↳ Il s'agit de courir ou marcher, seul ou à plusieurs, sur un parcours de 1300 mètres, ouvert 24h/24 durant 5 jours.
 - ↳ Pour chaque kilomètre parcouru, un euro est reversé à des projets en faveur de l'enfance par les partenaires de la manifestation.
- ⇒ En 2016, 83 478€ de dons avaient été levés pour des projets en faveur de l'enfance.

6. Un partenariat pour la propreté dans le 7^e

- La propreté de nos rues est un sujet qui préoccupe beaucoup d'habitants du 7e.
- Les équipes de la Ville de Paris réalisent chaque jour un travail considérable pour rendre nos rues propres. Mais **ce sont souvent les petites incivilités qui mènent à la dégradation des rues.**
- **Madame le Maire a pris ses responsabilités de Maire d'arrondissement pour relever un double défi : celui du nettoyage et de la sensibilisation.**
 - ↳ Un partenariat avec une entreprise de réinsertion spécialisée dans la propreté urbaine a été récemment lancé pour intervenir sur les zones les plus régulièrement salies de l'arrondissement. Chaque semaine une équipe de 2-3 personnes viennent nettoyer des rues du 7e préalablement pré-désignées.
 - ↳ Parallèlement, une opération d'information et d'appel au civisme visera à éviter tous ces gestes qui, au quotidien, dégradent la qualité de vie des habitants.

M. Olivier LE QUÉRÉ demande aux personnes présentes de signaler tous ces problèmes de propreté en envoyant un message à l'adresse suivante : rachida.dati@paris.fr.

7. Nuisances sonores et risques provoqués par la circulation des voitures de sport

- M. LE QUÉRÉ indique que des habitants du quartier ont appelé l'attention de Mme Rachida DATI sur les nuisances sonores et les risques provoqués par la circulation des voitures de sport de la société "Dream on Board".
- ↳ **Mme DATI a écrit au préfet de Police et à la société concernée pour que cessent les infractions éventuellement commises sur la voie publique, telles que les nuisances sonores et les infractions au code de la route.**

FIN